

Conseil de gestion de l'UFR de philosophie

Séance du mardi 18 mars 2025

Etaient présent.e.s :

Collège A

Giocanti Sylvia
Laugier Sandra
Marquer Eric
Morel Pierre-Marie
Quiviger Pierre-Yves

Collège B

Marchand Stéphane
Rateau Paul
Yuva Ayse

Administration

Jourdin Stéphane
Padovani Ouafae

Etudiants, membres titulaires

Bringazen Ambre
Halidi Isma
L'Utile Shane
Rouyer Celeste

Etudiants, membres suppléants

Blanchet Emilien
Borry Balthazar

Personnalités extérieures

Arnaud Denis
Delattre Michel

Invités

Kistler Max

Etaient représenté.e.s

Frerejouan Mathieu par Ayse Yuva
Bessone Magali par Quiviger Pierre-Yves

1. Informations

. Report de l'ouverture du centre La Chapelle

Pierre-Yves Quiviger informe le conseil du report de l'ouverture du centre La Chapelle en janvier 2026.

Shane L'Utile s'interroge sur la réelle possibilité d'un déménagement en fin d'année 2025.

Pierre-Yves Quiviger confirme l'annonce de la direction de l'université d'une ouverture du centre en janvier 2026.

. Assemblée Générale du 10 mars 2025

Pierre-Yves Quiviger présente les mesures qui ont été décidées lors de cette assemblée générale :

- Modalités du TER

Le TER conserve son format actuel de 50 pages maximum, format qui sera fixé par le directeur du TER.

Il a également été décidé un allègement des procédures d'évaluation : les enseignants ne sont pas obligés de demander un mini-mémoire, ils pourront opter pour un devoir sur table ou une épreuve orale.

Shane L'Utile demande si ces dispositions ne concernent que le M1.

Pierre-Yves Quiviger confirme cette limitation et précise qu'en M2 les enseignants devront aussi annoncer préalablement les modalités d'examen.

- Soutien de l'UFR de Philosophie au mouvement initié par certains départements de Philosophie de la vague E (région parisienne hors Paris et établissements du nord de la France)

Ces établissements ont tous reçus un avis défavorable du HCERES à l'issue d'une évaluation réalisée par des comités qui ne comprenaient pas de spécialistes en Philosophie.

Pierre-Yves Quiviger informe le conseil qu'en tant que président du CNU il sera reçu par la directrice de l'évaluation des formations de Philosophie du HCERES.

. Réunions de travail sur le programme d'économies budgétaires à mettre en place dans le cadre des difficultés financière que rencontre l'Université Paris 1.

Pierre-Yves Quiviger expose les deux axes de réflexion qui ont été développés lors de la réunion qui concernait les budgets des UFR :

- Une exploration de règles communes de gestion
- La détermination de mesures d'économies de bon sens dans des domaines tels que les frais de réception, les voyages dont les prestataires pratiquent des tarifs plutôt élevés et dont il faudrait, dans certains cas, être moins dépendants en explorant les possibilités d'achats en hors marché (remboursement de l'achat des billets par des personnes invitées par exemple).

Pierre-Marie Morel rend compte de la réunion de travail qui a concerné plus spécifiquement les laboratoires de recherches.

Les directeurs de laboratoires ont considéré comme intenable la mesure visant à réduire de 45% leur budget de fonctionnement et à mettre en réserve 20%. En réponse à cela, le DGS a proposé la piste d'une réduction qui ne serait qu'à la hauteur de 30% et sans la mise en réserve de 20%.

Pierre-Marie Morel témoigne par ailleurs que les équipes de recherches ne semblent pas touchées de la même manière par ces baisses de dotation.

. Renouvellement du diplôme de Master de Logique en partenariat avec l'Université de Sienne

Max Kistler est invité au conseil pour présenter le projet.

Le diplôme concerne les étudiants de M1 du Lophisc qui suivent leur M2 à l'Université de Sienne.

Max Kistler rappelle la difficulté majeure que connaît ce programme d'échange, à savoir une asymétrie des rythmes universitaires qui rend difficile l'obtention dans les délais des notes attendues par les étudiants qui candidatent à un contrat doctoral.

Max Kistler informe le conseil qu'il a pu obtenir une modification du calendrier de remise des notes.

Le conseil de gestion accepte le principe du renouvellement de la convention de partenariat, mais demande que les conditions d'obtention du diplôme soient indiquées dès la 1^{ère} année.

. Réunion organisée par certains enseignants de l'UFR le 24 mars 2025,

Pierre-Yves Quiviger précise que cette réunion ne sera ouverte qu'aux étudiants et aux personnels de l'UFR de philosophie.

Pierre-Yves Quiviger informe par ailleurs le conseil de la proposition de l'UFR de sciences politiques de se joindre au mouvement dit de « chômage technique » qu'elle a initié, et qui consiste à introduire dans les cours des débats qui portent sur les problèmes rencontrés par les établissements d'enseignement supérieur.

Shane L'Utile précise que les étudiants sont favorables et qu'ils seront nombreux à participer.

Il demande également si les étudiants seront autorisés à quitter leurs cours. Pierre-Yves Quiviger précise qu'il va demander aux enseignants de ne pas considérer comme une absence aux cours la participation à cette réunion.

Paul Rateau suggère la convocation d'une assemblée générale au lieu de cette réunion qui ne présente pas de caractère officiel.

Eric Marquer s'interroge sur la possibilité de contrôler les participations si cette réunion n'est pas convoquée par la direction de l'UFR.

Pierre-Yves Quiviger souligne que l'on se trouve sur une ligne de crête : cette réunion concerne l'UFR de philosophie et a pour but d'obtenir des informations sur la position de ses membres.

Ambre Brinzagen demande si le conseil sera amené à ratifier un mouvement qui pourrait être décidé lors de la réunion.

Pierre-Yves Quiviger présente les étapes qui seront suivies : les décisions de la réunion seront transmises au directeur de l'UFR, qui les soumettra au vote au conseil de gestion.

Eric Marquer souligne la difficulté de prévoir ce qui sera discuté et décidé au cours de cette réunion.

Pierre-Yves Quiviger précise que la réunion a pour but d'échanger et de discuter des modes d'actions.

Pierre-Marie Morel demande s'il pourra y avoir d'autres réunions que celle du 24 mars et dénonce les messages insistants de sollicitations transmis à certains membres de l'UFR.

. Direction du Master ECCA

Pierre-Marie Morel souhaite quitter la direction du Master ECCA à la fin de cette année universitaire.

Pierre-Yves Quiviger précise que ce point sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

2. Approbation du compte rendu du conseil du 11 février 2025

Le compte rendu est approuvé :

- . 3 membres ne prennent pas part au vote
- . le reste des voix est pour

3. Point sur le budget 2025 à partir des dépenses du budget 2024

Un état récapitulatif des dépenses de l'exercice budgétaire 2024 est présenté au conseil.

A partir de cet état, Pierre-Yves Quiviger identifie différentes sources d'économies pouvant être réalisées sur le budget de fonctionnement de l'UFR en 2025 :

- Résiliation du contrat de la fontaine à eau présente dans la salle des professeurs.
- Diminution du nombre de déplacements, en supprimant les intervenants extérieurs dans les cours d'une part, en reconnaissant la possibilité d'effectuer des visioconférences dans le cadre des comités de sélection d'autre part, en particulier pour le premier tour.
- Diminution importante des frais de réception en supprimant la partie traiteur des pots de début et de fin d'année, ainsi que la galette du mois de janvier.
- Suppression du financement exceptionnel des manifestations organisées par les masterants (qui avait été mis en place ces deux dernières années).

Le montant d'économies ainsi visé s'élève à 13500€.

Eric Marquer fait état d'une réunion au cours de laquelle il a été demandé le reversement des 20% de budget mis en réserve au profit des centres de recherche.

Pierre-Yves Quiviger approuve cette demande et reconnaît que la pression que subit les centres de recherche est très forte voire intenable pour certains d'entre eux.

Sandra Laugier revient également sur cette réunion en confirmant le caractère essentiel du reversement des 20% de budget mis en réserve. Elle souligne par ailleurs la nécessité pour les écoles doctorales de déterminer une politique unifiée de prise en charge.

Si l'UFR arrive à aller au-delà des économies envisagées, Pierre-Yves Quiviger est favorable à une redistribution d'un éventuel surplus aux activités des centres de recherche. Mais il est encore trop tôt pour décider cela.

Shane L'Utile s'interroge sur les règles qui conditionnent les dotations des écoles doctorales et des centres de recherche.

Pierre-Yves Quiviger rappelle qu'il revient à l'école doctorale d'organiser un conseil consacré aux questions financières qui la concerne.

Pierre-Yves Quiviger propose au conseil de gestion de soutenir la tribune rédigée par les directeurs d'unités de recherche et d'école doctorale publiée le 18 mars 2025 dans le magazine « Le Nouvel Observateur ».

La proposition est approuvée à l'unanimité.

4. Point sur le master en alternance Politique et médiatisation des SHS en partenariat avec l'UFR de sciences politiques

Sandra Laugier présente ce master.

Il s'agit d'une formation destinée à former les étudiants à la médiatisation et à la valorisation des sciences humaines et sociales dans une période où leurs enjeux et savoirs sont souvent mobilisés, discutés et contestés.

De nombreux débats, défis et nouvelles questions sociales et éthiques ont partie liée avec la production et la communication des savoirs scientifiques. Les étudiants titulaires de licences de toutes disciplines ainsi que de master SHS sont les bienvenues.

Sandra Laugier informe également le conseil que les candidatures à l'inscription sont d'ores et déjà ouvertes et qu'un appel à volontaires pour les enseignements sera prochainement lancé.

5. Compte-rendu du conseil de perfectionnement en licence

Sylvia Giocanti présente le compte-rendu.

Le conseil de perfectionnement a notamment abordé la difficulté de transmettre les informations de base concernant les dispositifs tels que le tutorat ainsi que l'aide à l'expression écrite et orale. Le compte-rendu soulève également la question des sujets d'examen dont certains semblent être rédigés pour décourager les étudiants de les choisir et pour orienter leur choix vers d'autres sujets.

S'agissant des informations sur les différents dispositifs d'aide, Stéphane Marchand plaide pour une amélioration du site web de l'UFR.

Emilien Blanchet souhaite attirer l'attention sur le manque de visibilité de certaines informations, comme par exemple, celles qui concernent les campagnes d'inscriptions pédagogiques.

Shane L'Utile témoigne de son côté du manque de connaissance du site par les étudiants, et souligne également le nombre conséquent de mails d'informations qui sont d'importance inégale. Le fait de se désabonner des listes ne peut-être une solution, car cela supprime la réception de tous les mails.

Pierre-Marie Morel attire l'attention des étudiants sur le fait qu'il n'y a pas d'alternative sur le plan formel à la transmission des documents et des informations par la voie du mail, ce mode de transmission présentant souvent un caractère réglementaire.

Sandra Laugier confirme le surplus d'informations et suggère de davantage les filtrer.

Pierre-Yves Quiviger penche pour un regroupement des informations sur une publication hebdomadaire.

6. Questions diverses

Isma Halidi témoigne de la difficulté en interne pour les étudiants d'obtenir des informations, et de leur manque de clarté.

Michel Delattre affirme qu'il faut corréliser la situation de l'enseignement supérieur avec ce qui se passe dans l'enseignement secondaire où la situation de la Philosophie est catastrophique : faiblesse du coefficient et du volume horaire accordé à la matière, extension de la pratique de l'intelligence artificielle.

Shane L'Utile confirme ces propos mais mentionne néanmoins l'attrait croissant pour les doubles-licences.

La séance est levée à 18h00.

Compte rendu adopté par le conseil du 29 avril 2025